

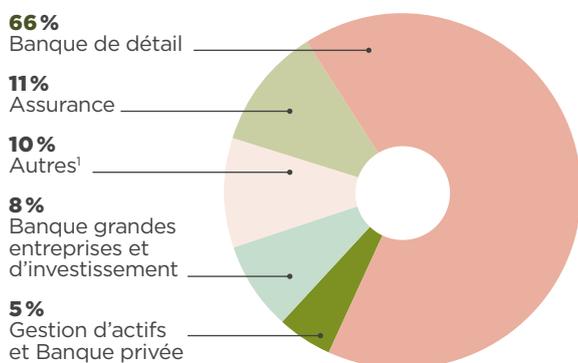
# ENGAGEMENTS NZBA NET ZERO BANKING ALLIANCE

## Contexte et engagements du groupe

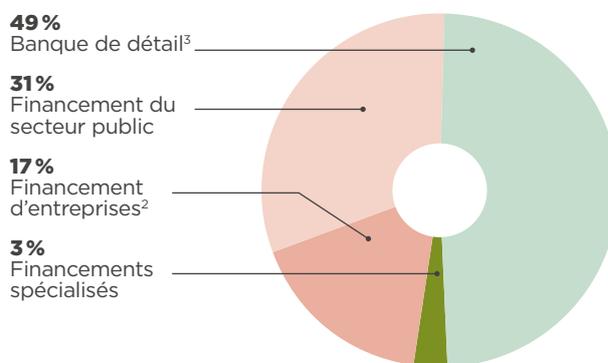
Le groupe Crédit Mutuel exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance en s'appuyant sur ses dix-neuf fédérations et quatre groupes régionaux, ainsi que sur leurs filiales. Il est composé d'un ensemble d'établissements bancaires et financiers, à statut coopératif et régional, fortement ancrés dans les régions et sur le territoire français.

Ses 83 000 collaborateurs au service de 36,1 millions de clients dont 8,3 millions de sociétaires exercent leurs métiers au plus près des besoins des personnes et des territoires. Avec plus de 60 % de son résultat porté par son activité de banque de détail, le Crédit Mutuel réaffirme son rôle de financeur de l'économie réelle. Banque résolument tournée vers l'accompagnement des particuliers et des PME/TPE, le Crédit Mutuel a mis en place des actions sociétales, environnementales et climatiques adaptées à sa typologie de clientèle.

### RÉPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE 2021



### RÉPARTITION DES EXPOSITIONS AU 31/12/2021



1. Activités non affectables à un autre secteur et filiales à vocation purement logistique.

2. Dont 56 % de prêts aux PME et ETI (hors retail).

3. Dont crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE.



En réponse aux défis sociétaux et environnementaux, le groupe Crédit Mutuel a formalisé une gouvernance spécifique pour piloter sa démarche sur les sujets de RSE et s'est également doté d'un plan d'actions consolidé, co-construit avec les groupes régionaux et validé par les instances exécutives et de surveillance du Groupe.

La prise en compte des risques climatiques et liés à l'environnement au sein du Groupe se caractérise également par un principe de double matérialité :

- d'une part, la prise en compte des impacts potentiels et avérés du changement climatique et des risques environnementaux sur l'ensemble des activités du groupe ;
- d'autre part, la prise en compte des impacts de ses activités sur les facteurs climatiques et environnementaux<sup>(1)</sup>.

Le Groupe Crédit Mutuel a rejoint la Net Zero Banking Alliance le 25 mai 2021, afin de respecter les objectifs de l'Accord de Paris et d'aligner ses activités sur une trajectoire compatible avec la neutralité carbone d'ici 2050.

L'alliance NZBA fait partie de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) et de Race to Zero, campagne soutenue par l'ONU.

Elle permet au secteur financier de travailler à un objectif de neutralité carbone en 2050, en respectant un cadre méthodologique solide et harmonisé.

L'engagement du groupe Crédit Mutuel se traduit également par une participation active aux travaux de l'Alliance, et sa représentation au sein des groupes de travail sur les trajectoires sectorielles et de soutien à l'implémentation de l'engagement au sein des banques participantes. Il s'inscrit dans le prolongement des travaux menés depuis plusieurs années au sein du Groupe, notamment la mesure de l'empreinte carbone des financements par Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

L'engagement du Groupe Crédit Mutuel dans la Net Zero Banking Alliance traduit son souhait d'aligner ses activités sur une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris, dans la continuité de ses précédents engagements et en cohérence avec les stratégies propres des groupes régionaux<sup>(2)</sup>.

## Disclaimer

La méthodologie construite et appliquée par le Groupe Crédit Mutuel est susceptible d'évoluer dans les prochaines publications. Cela s'explique par les limites actuellement rencontrées, notamment relatives à la disponibilité et la qualité des données extra-financières, qui est un chantier identifié et prioritaire au sein du Groupe. Par ailleurs, l'intégration de nouveaux secteurs au périmètre des cibles d'alignement permettra une couverture plus importante des encours du Groupe. Enfin, il est à noter que le Groupe Crédit Mutuel n'a recours à aucun mécanisme de compensation carbone.

L'ensemble des potentielles évolutions de méthode à venir seront publiées avec les engagements, dans un souci de cohérence, de comparabilité et de respect des différents engagements nationaux et internationaux.

(1) Toutes les informations relatives au suivi et à la gestion des risques climatiques et liés à l'environnement par le Groupe Crédit Mutuel sont à retrouver dans sa Déclaration de Performance Extra-Financière.

(2) Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie, Crédit Mutuel Océan.

# Objectifs d'alignement des groupes régionaux

Cette première série d'objectifs est publiée sur le périmètre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui représente :

- 98 % des encours au secteur Pétrole et Gaz du Groupe Crédit Mutuel ;
- 86 % des encours au secteur Production d'électricité du Groupe Crédit Mutuel.

Conformément à son statut d'entreprise à mission, et soucieuse de lutter contre le dérèglement climatique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce ses engagements environnementaux et publie aujourd'hui ses objectifs à 2030 en lien avec la Net Zero Banking Alliance sur deux secteurs qui comptent parmi les plus émissifs : pétrole et gaz, et production d'électricité.

Les chiffres présentés dans ce document sont basés sur les estimations actuelles. Ils sont susceptibles d'évoluer pour tenir compte des éventuelles évolutions de méthodologie, ainsi que de la disponibilité et de la qualité des données.

## A. Pétrole et gaz

### • Contexte stratégique du secteur : pétrole et gaz

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a pris des engagements forts dans le secteur pétrole et gaz depuis plusieurs années, et a fait le choix en 2022 d'une politique sectorielle responsable, en lien avec ses valeurs mutualistes, afin d'accompagner ses clients dans la transformation de leur modèle d'affaires et contribuer ainsi à lutter contre le changement climatique.

Dans le cadre de sa politique sur les hydrocarbures, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'est notamment engagé à :

- stopper tout financement de nouveau projet d'exploration, de production, d'infrastructure (oléoduc, gazoduc et unités de stockage) ou de transformation (raffineries de pétrole, terminaux de liquéfaction de gaz) dans le pétrole et le gaz ;
- s'abstenir de fournir des services bancaires et financiers aux entreprises listées dans la liste de référence Global Oil & Gas Exit List (GOGEL) de l'ONG Urgewald dont la part de production d'hydrocarbures non conventionnels<sup>(3)</sup> est supérieure à un seuil défini : 25 % dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, puis 20 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### • Les cibles retenues pour le secteur pétrole et gaz

En lien avec son plan stratégique actuel couvrant la période 2019-2023, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a retenu 2018 comme année de référence afin de constituer le point de départ de ses engagements visant à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Les émissions prises en considération sont les émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3) liées à ses expositions dans le secteur (bilan et hors bilan de financement<sup>(4)</sup>).

Le scénario de référence utilisé pour définir la trajectoire de réduction de nos émissions pour atteindre la neutralité carbone est le Net Zéro (NZE) de l'Agence Internationale de l'Énergie (tel que publié en 2020).

Sur la base du scénario NZE, Crédit Mutuel Alliance Fédérale se fixe pour objectif **de réduire de 30 % l'empreinte carbone de ses financements dans le secteur Pétrole & Gaz d'ici à 2030.**

(3) La liste d'hydrocarbures non conventionnels est établie à partir des informations de la liste GOGEL d'Urgewald, et est détaillée dans la politique sectorielle publiée par Crédit Mutuel Alliance Fédérale : RSM - Politiques sectorielles | BFCM (creditmutuel.fr).

(4) La méthodologie de comptabilisation des émissions liées au hors bilan de financement sera affinée pour les prochains exercices.

## B. Électricité

### • Contexte stratégique du secteur : électricité

Pour atteindre la cible du scénario NZE en 2050, il est indispensable de diminuer rapidement la part des énergies fossiles dans la production d'électricité et d'augmenter significativement la part d'électricité bas carbone.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a déjà pris l'engagement, dans sa politique sectorielle charbon, de réduire à zéro l'exposition de ses portefeuilles de financement et d'investissement au charbon d'ici 2030 pour tous les pays du monde, et de ne plus accorder de soutien aux entreprises ayant des activités dans le secteur du charbon au-delà de 2030.

Par ailleurs, dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'était fixé l'objectif d'augmenter de 30 % les financements accordés à des projets à fort impact climatique, parmi lesquels les projets d'énergies renouvelables. Cet objectif était déjà dépassé au 31 décembre 2021, avec une augmentation de plus de 50 % par rapport à fin 2018.

### • Les cibles retenues pour le secteur électricité

Selon le scénario NZE de l'Agence Internationale de l'Energie, l'intensité carbone de la production d'électricité doit passer de 459 à 138 g de CO<sub>2</sub> par kWh entre 2020 et 2030.

À horizon 2030, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage à avoir **plus de 90 % de ses encours relatifs à la production d'électricité dans des projets ou des contreparties ayant des émissions de CO<sub>2</sub> inférieures à 100gCO<sub>2</sub>/kWh.**

